



Plaidoyer pour FORMATION AU CARACTERE LAIQUE DE LA REPUBLIQUE ENSEIGNEMENT DU FAIT RELIGIEUX AU TEMPS PRESENT

FLYER

POURQUOI le Caractère Laïque

Au moment où la laïcité est très questionnée et où souvent un adjectif est associé à ce nom, il est préférable de parler de caractère laïque, car seul l'adjectif « laïque » est présent dans les textes constitutionnels. Ce caractère laïque de la République garantit la neutralité de l'Etat vis-à-vis des religions ou autres modes de pensée, la liberté de conscience et le libre exercice des cultes.

Si tout citoyen français bénéficie de la part de la République de cette relation, chaque citoyen se doit d'avoir une relation similaire envers tout autre citoyen, quel que soit sa religion ou mode de pensée.

Le constat d'un haut niveau de convergence des valeurs des religions sur le plan du vécu avec les valeurs de la République, établi dans l'ouvrage « REPUBLIQUE et RELIGIONS - Des valeurs communes pour une fraternité partagée » donne tout son sens au caractère laïque de la République traduit notamment par cinq de ses valeurs :

Dans le champ « Liberté » et la thématique « Liberté et respect de la liberté de l'autre » :

- Liberté d'opinion y compris religieuse
- Liberté d'expression.

Dans le champ « Egalité » et la thématique « Non-discrimination » :

- Egalité pour accéder à toute dignité, place ou emploi publique
- Nulle conséquence de son origine, opinion ou croyance dans son emploi
- Egal accès à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture – L'organisation d'un enseignement public, gratuit et laïque est un devoir de l'Etat.

La connaissance de la convergence de ces valeurs entre religions et République devrait faciliter l'apprentissage par chacun d'un comportement laïque, nécessaire pour la satisfaction des trois exigences identifiées (notamment dans l'ouvrage) pour faire société : Citoyenneté, Caractère laïque et Fraternité. Ces trois exigences construisent une progression des droits et devoirs du citoyen au regard du caractère laïque. A titre d'exemple si on prend le thème de la « non-discrimination » :

- la Citoyenneté donne le droit au citoyen à ne pas être discriminé,
- le Caractère laïque crée le devoir du citoyen de ne pas discriminer l'autre,
- la Fraternité demande au Citoyen de contribuer à ce que l'autre ne soit pas discriminé.

POURQUOI le Fait Religieux au Temps Présent

Le fait religieux s'impose en ce début du XXIème siècle. Malgré cette convergence des valeurs, il s'impose par des affirmations identitaires, par des comportements de discrimination ou de haine, par des actes de violence et de mort, tous prenant pour justification des supposées données des religions.

La position actuelle de l'enseignement public est une approche pluridisciplinaire et distanciée du fait religieux : il est abordé dans des enseignements d'histoire, d'art, de société ou de philosophie. Cette approche face au contexte actuel, mérite d'être questionnée surtout quand il s'agit d'appréhender le fait religieux au regard du vivre ensemble (le vécu) en laissant la foi dans la sphère privée (le cru).

Le CLUB-ECEF considère ainsi qu'aborder les religions en tant que telles à l'école, toujours sur le plan du vécu, ferait de celles-ci des opinions sujettes à échanges, ce qui serait un facteur de compréhension et de respect d'autrui. Mais ceci suppose de parler des religions au temps présent, c'est-à-dire en prenant en compte les parcours d'interprétation des textes fondateurs jusqu'à ce jour.

Pour ce faire, un tel enseignement devrait constituer une discipline spécifique, disposer d'un horaire défini, en s'assurant de la formation d'enseignants dédiés ou d'intervenants reconnus.

COMMENT

Il s'agit du champ de l'éducation avec pour cible les « citoyens en devenir ». Les propositions doivent être en cohérence et complémentarité avec l'existant dans cette thématique, tel que le parcours citoyen, l'enseignement moral et civique (EMC)... Ceci doit concerner l'Education Nationale et l'enseignement privé sous contrat.

Le CLUB-ECEF n'a pas la prétention de se substituer aux enseignants pour concevoir totalement de tels enseignements. Ses suggestions sont des propositions de cheminement pour une formation au caractère laïque et un enseignement du fait religieux au temps présent. Il souhaite les développer avec les instances et personnels de l'Education Nationale et des enseignements privés.

Les suggestions mentionnées ci-après ont pour objectifs les élèves mais s'adressent d'abord aux futurs enseignants. Elles ont pour finalité de faire connaître et prendre en considération par chaque élève ce que sont les valeurs de la République et les convergences qui sont constatées, toujours sur le plan du vécu, entre ces valeurs et celles des religions, au bénéfice du caractère laïque de la République.

Le cheminement pour cette formation, cet enseignement comprendrait ainsi les étapes ci-après.

Le caractère laïque de la République

Les trois événements/textes fondateurs : la DDHC de 1789, la loi de 1905, la constitution de 1946 qui établit son niveau constitutionnel.

Les cinq valeurs significatives du caractère laïque listées ci-dessus, en échangeant sur leurs significations par rapport aux trois exigences de citoyenneté, de caractère laïque et de fraternité.

Le cheminement en faits concrets parcouru par la République pour assurer son caractère laïque, à titre d'exemple outre ceux précités : 1833 à 1882 : les lois de Guizot à Jules Ferry sur l'école publique avec le remplacement de l'enseignement de la morale religieuse par une « instruction morale et civique »

Convergence des religions avec les cinq valeurs significatives du caractère laïque de la République

Rappeler par quels textes/événements et à quel moment de son histoire chacune des religions établit cette convergence avec chacune de ces valeurs, en soulignant qu'outre les textes fondateurs de chacune, il y a les textes qui les éclairent en positionnant chaque religion dans la société, à savoir, en simplifiant : pour le Judaïsme après la Torah le Talmud, pour le Christianisme après les Evangiles les conciles, pour l'Islam après le Coran la Sunna et pour le Protestantisme les synodes...

Fait religieux au temps présent

En se limitant aux vingt dernières années

- Présenter les textes/événements rassemblant des religions et/ou la République qui marquent une progression ou au minimum une confirmation du niveau de convergence déjà atteint,
- Echanger sur des actes et faits qui marquent une opposition ou régression par rapport au niveau de convergence déjà établi (A titre d'exemple : Les atteintes à la laïcité à l'école, Les actes de haine ou de mort) avec pour but d'une part de souligner que c'est en désaccord avec les événements/textes des religions, et leurs contextualisation, d'autre part de rechercher le pourquoi de ces actes.

LA SUITE

Si cette question vous intéresse, demandez-nous de vous communiquer le document du CLUB-ECEF qui explicite plus ses suggestions.

Si vous envisagez de contribuer à l'approfondissement de ces suggestions, voire à la conception de ces enseignements, faites-nous le savoir pour un premier échange.

* * *

CLUB-ECEF

Maison des Associations – 2bis rue du Château - 92200 Neuilly-sur-Seine
Site : www.club-ecef.org